NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/51/L.5/Rev.1/Add.1
24 octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Cinquante et unième session
Point 22 de l'ordre du jour

COOPÉRATION ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Allemagne, Argentine, Brésil, Chili, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou et Venezuela : projet de résolution révisé

Additif

Ajouter les pays indiqués ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

Bahamas, Bolivie, Canada, Colombie, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Hongrie, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Pays-Bas, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Suède

---

96-29022 (F) 251096 251096